



REMETTONS LA SÉCURITÉ SUR LES RAILS



Au quotidien, dans tous les métiers, **les incidents se multiplient** et les cheminot-es voient leurs conditions de travail se dégrader.



+ 9 % d'accidentologie globale au sein du GPU SNCF



13 décès en 2025 dus à l'exposition à l'amiante
2 décès dans l'exercice du travail



+ de 6 000 événements sécurité recensés par l'EPSF en 2024



- 18 % d'investissement sur les infrastructures critiques en 2024



- 20 % de temps de formation pour les nouveaux entrants

La pression se reporte injustement sur les cheminot-es de terrain et leurs encadrant-es, alors que les causes réelles sont structurelles et organisationnelles.




Comment en est-on arrivé là ?

Les réformes ferroviaires successives, l'ouverture à la concurrence et les politiques de filialisation ou d'externalisation ont fragmenté le secteur et affaibli la cohérence d'une sécurité système.

Pourtant, la nécessité d'un pilotage global et cohérent de la sécurité ferroviaire n'a jamais été aussi forte.

Sous couvert d'une « concurrence libre et non faussée », l'accès aux prescriptions réglementaires via « DIGIDOC+ » n'est même plus partagé à l'ensemble des acteurs sécurité des sociétés.



La course à la productivité s'est traduite par un sous-investissement massif dans l'infrastructure, un manque criant de moyens matériels et humains, et par l'affaiblissement du niveau de formation. Moins de formation, moins d'outils adaptés : **plus de risques pour tous.**

Dans une recherche permanente de réduire les « coûts », les nouvelles réglementations européennes et nationales ont abaissé les seuils d'exigence en matière de prescriptions sécurités.

Que propose la CGT des cheminots ?

Il est temps pour l'ensemble des cheminot·es qui contribuent à la sécurité et à son « management » d'exiger :

- ▶ Des investissements pour maintenir et développer les infrastructures ferroviaires.
- ▶ Des effectifs suffisants et formés sur un large socle sécurité.
- ▶ Un haut niveau de prescription pour un haut niveau de sécurité.
- ▶ Une sécurité système avec de réels moyens pour un pilotage et un « management » de la sécurité efficace.
- ▶ La mise en place de Comité de Proximité SSCT pour améliorer les conditions de travail au plus près des cheminot·es.

POUR ALLER PLUS LOIN



**AGISSONS AVEC LA CGT POUR LA SÉCURITÉ
FERROVIAIRE ET LES CONDITIONS DE
TRAVAIL DES CHEMINOT·ES !**

← Lire le dossier sécurité de la CGT Cheminots